

Compte-rendu de la réunion du
Conseil de quartier BACHUT-
TRANSVAAL
du 14-12-2021 en présentiel et visio



1 – Présences :

- Onze personnes présentes
- Référentes Mairie : Durand MC – Roch V (suppléante)
- Trois personnes excusées

Réunion ouverte à 18h30.

Nous profitons de la présence de Mr Bécart, adjoint mobilité, transports, voirie, accessibilité et occupation du domaine public, dans notre salle de réunion, pour lui poser deux questions sur la voirie, bien que son intervention n'était pas à l'ordre du jour de cette réunion.

- problématique de la rue de la Concorde : entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Laurent Carle, les trottoirs sont très étroits on est obligé parfois de marcher sur la chaussée qui est très passagère. Ne pourrait-on pas mettre cette portion en sens unique comme le reste de la rue.

Réponse de Mr Bécart, si le conseil en discute et juge que cette demande est prioritaire, je le noterai et l'inscrirai dans les aménagements pour l'année 2023 car les modifications pour 2022 sont déjà actées.

- Demande de la pose d'un stop entre la rue Varichon et rue de la Concorde.
Réponse de Mr Bécart, je vous avais annoncé une étude de circulation sur le quartier Emile Combes, l'enjeu de cette étude était d'identifier les enjeux de circulation automobiles, cette étude est maintenant terminée, une réunion publique devrait vous être proposée début 2022 vous expliquant tous les enjeux et les changements importants d'itinéraire et sens de circulation qui pourraient être proposés ; j'ose espérer que le conseil Bachut-Transvaal y soit bien représenté.

M. Bécart en profite pour annoncer les changements à venir concernant notre quartier, à savoir :

*l'impasse (entre la rue Marius Berliet et la rue Bataille) de la résidence Carré d'As devrait être percée jusqu'à la rue Bataille et devenir une rue exclusivement piétonne certainement dans l'année 2022.

*il est également acté l'inversion du sens de circulation de la voie cyclable de la rue Bataille.

*Le compte-rendu de la déambulation du jeudi 2 décembre sur le carrefour Bachut sera envoyé avant la prochaine réunion.

Quelques questions supplémentaires posées à Mr Bécart :

-des habitants ont dit qu'il était question de supprimer une voie de circulation et de piétonniser toute l'avenue Jean Mermoz est-ce exact ?

Réponse de Mr Bécart : non il n'en est pas question, il y a seulement 1 voie vélo protégée de 3m de large qui est prévue dans le plan vélo de la métropole.

-lors de la consultation sur la zone 30 qui a eu lieu le 30 octobre à l'espace citoyen, nous devons recevoir un compte-rendu sur les propositions faites par les participants, à ce jour nous l'attendons encore !

Réponse de Mr Bécart ce document sera envoyé prochainement à tous les conseils de quartier.

Commission végétalisation : Les conseillers inscrits à cette commission étant absents aujourd'hui, sera abordé à la prochaine réunion.

Retour sur la rencontre annuelle en Mairie centrale : Mr Perrot Alain y assistait et nous fait un descriptif de cette matinée, tout d'abord la visite du bâtiment, puis une introduction par M. Grégory Doucet, Maire de Lyon présentant les différents conseils de quartier et leurs projets, ensuite discours final par Mme Chloé Vidal, Adjointe au Maire de Lyon, Déléguée à la Démocratie locale et redevabilité-évaluation et prospective-Vie étudiante.

Vers midi un apéritif convivial devait être servi mais il a été annulé face à la recrudescence des cas de Covid.

Petit festival hivernal : Pour l'installation des décorations du samedi 18 décembre à partir de 14h, demande d'une deuxième échelle, Valérie Roch précise que seulement les élus seront habilités à les utiliser.

Nous faisons appel à tous les conseillers de Bachut-Transvaal, conjoints et amis pour venir aider à installer les barrières, marquer les emplacements des stands au sol, poser les décorations.

Pour le dimanche 19 décembre rendez-vous à 8h30 avec tous les conseillers, conjoints et amis, pour finir d'installer les barrières, installer les 4 barnums, les tables et les nombreuses chaises sur chaque zone prévue, accueillir et distribuer les tickets repas aux exposants, poser 2 grilles à chaque stand, tout ceci devra être fait avant l'ouverture aux publics c'est à dire 10h.

Pour rappel le pass sanitaire et le masque sont obligatoires pour aider et participer au petit festival hivernal, la société Byblos assurera les contrôles à l'entrée.

Fin de séance 19h45

La prochaine réunion, en présence de Mr Bécart, est prévue le jeudi 20 janvier 2022 à 18h30 en visio ou présentiel.